



## ET MENACES DE GUERRE AU MAGHREB

# Sahara occidental : échec au plan de paix

**L**E Sahara occidental a été touché le mois dernier par une vague de manifestations qui ont été brutalement réprimées par les forces marocaines. La tension demeure vive dans le territoire, d'autant que les efforts des Nations unies pour relancer le plan de paix, voté à l'unanimité par le Conseil de sécurité, sont tenus en échec, en raison de l'attitude du roi Hassan II. En particulier, celui-ci entend d'abord modifier les listes électorales pour favoriser sa victoire au référendum sur l'avenir du Sahara.

Par MARTINE DE FROBERVILLE

La paix est plus que jamais incertaine au Sahara. Après l'approbation massive de ses réformes constitutionnelles (lire l'article d'Abraham Serfaty, page 12), le roi du Maroc déclarait le 8 septembre qu'il accorderait la priorité au développement du Sahara occidental, désormais inclus dans le plan de régionalisation du pays ; le souverain ne faisait pas la moindre allusion au référendum d'autodétermination ni au plan des Nations unies sur l'avenir de ce territoire, qu'il avait pourtant entériné. Face à ce revirement, et un an après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au Sahara occidental, le Front Polisario annonçait qu'il étudiait la possibilité de reprendre les armes.

C'est le 29 avril 1991, au lendemain de la guerre du Golfe, à la suite de difficiles négociations menées par M. Perez de Cuellar, alors secrétaire général des Nations unies, que le Conseil de sécurité entérine dans sa résolution 690, adoptée à l'unanimité, un plan de paix sur le Sahara occidental en 1988. Ce plan prévoit notamment « l'organisation et le contrôle par l'Organisation des Nations unies, en coopération avec l'Organisation de l'unité africaine, d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

La question posée aux électeurs doit être limpide : souhaitent-ils l'indépendance du Sahara occidental ou son intégration au Maroc ? Une Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) doit se déployer sur le terrain et vérifier, notamment, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu, l'échange de prisonniers, le rapatriement des réfugiés, la constitution d'une commission d'identification

des votants. Les 5 et 6 septembre 1991, les premiers « casques bleus » se déploient, et le cessez-le-feu, accepté par le Maroc et le Polisario en juin, entre en vigueur : au total, 370 observateurs se répartissent sur un territoire grand comme la moitié de la France entre la zone occupée par le Maroc et celle libérée par le Polisario.

Ainsi semble sur le point de s'achever un sanglant conflit qui remonte à la décolonisation ratée, en 1975, du Sahara occidental, territoire octroyé à l'Espagne lors de la conférence de Berlin de 1884. Dès les années 60, les Nations unies avaient proclamé le droit inaliénable du peuple du Sahara espagnol à l'autodétermination et, en 1966, elles invitèrent l'Espagne à décoloniser sa province saharienne. Préparant un référendum, Madrid organisa un recensement en 1974 : 74 000 Sahraouis sont alors dénombrés sur le territoire.

Mais l'agonie de Franco, la transition vers la démocratie en Espagne, le souci de se débarrasser rapidement d'une province encombrante, entraînèrent la signature, en novembre 1975, des accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie prévoyant que la puissance coloniale se retirerait en février 1976 et que le Sahara serait partagé entre ses deux voisins. Cette entente intervint peu après la fameuse « marche verte » à la faveur de laquelle le roi Hassan II envoya, en octobre 1975, 350 000 colons marocains au Sahara et occupa la « partie utile » de cette région du pays, notamment les villes d'El Ayoun, Bou-Craa et Smara.

### Appliquer les décisions de l'ONU

**P**OURTANT, quelques semaines auparavant, la Cour internationale de justice, consultée sur l'avenir du Sahara, émettait un avis consultatif attestant que, s'il avait existé, à une certaine période, « un lien juridique d'allégeance entre le sultan et certaines - mais certaines seulement - des tribus nomades - de ce territoire », en revanche, on ne trouvait trace au moment de la colonisation espagnole « d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental, d'une part, le royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien, d'autre part ». En conclusion, la Cour recommandait l'application des décisions de l'ONU concernant le principe d'autodétermination (1).

Mais le roi Hassan II et la Mauritanie rejettent ce principe - la mission d'enquête de l'ONU en octobre 1975 avait noté que « la majorité de la population à l'intérieur du Sahara occidental était manifestement en faveur de l'indépendance » - et la guerre commence, menée par le Front populaire de libération pour la libération de la Saguia-el-Hamra et le Rio-de-Oro (Front Polisario), aidé par l'Algérie et, jusqu'en 1984, par la Libye (2). En 1979, le Polisario signe une paix séparée avec Nouakchott, mais les troupes

marocaines s'empresment d'occuper la « moitié mauritanienne » du Sahara.

Le Front Polisario multiplie les succès militaires face à l'une des plus fortes armées d'Afrique, équipée par les Etats-Unis, la France et Israël (3). Il fait aussi preuve d'un incontestable savoir-faire diplomatique et politique - la République arabe sahraouie démocratique (RASD), proclamée en 1976, est admise comme membre à part entière de l'OUA en novembre 1984 : elle est reconnue aujourd'hui par 74 Etats - et devient ainsi un incontournable interlocuteur dans toute négociation. Le roi Hassan II lui-même l'admet à contre-cœur. Après avoir accepté sans réserve, fin août 1988, le plan de paix de l'ONU, il reçoit une délégation du Front en janvier 1989. Mais il faudra encore plus de deux ans pour arriver au vote unanime de la résolution 690 du Conseil de sécurité.

Si la MINURSO obtient la collaboration du Front Polisario, elle se heurte très vite aux obstructions de Rabat : blocage de son matériel dans le port d'Agadir, transfert de nouveaux colons à l'intérieur du territoire - 38 000 sont installés dans un camp à El Ayoun (4), capitale du Sahara occidental - violations du cessez-le-feu : l'armée chérifienne est ainsi responsable, selon les divers rapports établis par les Nations unies, de 178 des 185 violations recensées (5).

Ces entorses répétées sont confirmées par divers témoignages indépendants. En janvier 1992, une délégation du Sénat américain se rend sur place, ses conclusions sont accablantes : « La situation s'est exacerbée, remarquent les parlementaires, en raison de l'obstruction du gouvernement marocain à l'égard de la MINURSO. (...) Le Polisario pour sa part a choisi dès le début de collaborer pleinement (6). » Une appréciation que confirme le général canadien Armand Roy, commandant de la composante militaire de la MINURSO jusqu'au 24 avril 1992, dans une déclaration faite au campement sahraoui d'El Ayoun le 24 mars : « Nous comprenons l'espoir que vous avez mis dans le plan de paix. Nous avons apprécié la collaboration du Polisario. Elle nous a permis de bâtir un climat de confiance. »

Aujourd'hui le processus bute avant

tout sur la définition de qui est électeur. Les autorités marocaines ont transmis une liste de 120 000 nouveaux votants potentiels qui s'ajouteraient aux 74 000 recensés dès 1974 (7). Pourtant, en 1975, une mission des Nations unies envoyée sur place avait noté, à propos des estimations aléatoires des diverses parties sur le nombre des Sahraouis vivant en dehors du territoire : « Tous ces chiffres sont contestés. (...) Dès lors, toute consultation qui les prendrait pour base serait inévitablement sujette à contestation (8). » Et elle proposait de s'en tenir aux chiffres de 1974 qui seront le pivot du plan de paix de 1988. En août 1988, lors des négociations menées par M. Perez de Cuellar, le roi Hassan II lui-même accepte le recensement de 1974 comme seule base fiable. Désormais inquiet de l'issue du scrutin, le souverain tente, en triplant le nombre des électeurs, de transformer le référendum d'autodétermination en simple plébiscite pour l'intégration.

En décembre 1991, à la veille de la fin de son mandat, M. Perez de Cuellar propose sans consulter le Polisario une modification du plan initial, avec l'élargissement des critères d'identification des votants et le report sine die du référendum prévu pour la fin janvier 1992. Ce rapport n'est finalement pas adopté par le Conseil de sécurité, dont le Maroc est membre depuis janvier 1992 : tout en approuvant les efforts du secrétaire général, la résolution 725 invite son successeur à faire de nouveaux efforts pour sortir de l'impasse.

Ces manquements répétés de Rabat au plan de paix et l'absence de réaction des Nations unies ont suscité de vives critiques. Représentant spécial de l'ONU au Sahara, M. Johannes Manz, avant de démissionner, écrit à M. Perez de Cuellar le 13 décembre 1991 : « Le transfert de personnes non identifiées à l'intérieur du territoire,

appelé « seconde marche verte », constitue à mon avis une entorse à l'esprit si ce n'est à la lettre du plan de paix. C'est donc avec une grande tristesse que j'ai pris connaissance du contenu de votre lettre à ce sujet au roi du Maroc datée du 18 novembre, qui a été envoyée sans me consulter préalablement ni m'avertir. »

Le doute s'insinue jusque parmi les soldats de l'ONU, interrogés par la mission du Sénat américain et qui « voient deux sources à leurs problèmes : le gouvernement du Maroc et la hiérarchie de l'ONU ». A la suite du référendum au Maroc de septembre dernier, pour lequel l'administration marocaine a fait voter les Sahraouis - on dénombre six « non » ! - un officier de la MINURSO fait remarquer : « C'est grotesque, comme commence à l'être notre présence ici. Nous ne pouvons plus cautionner la politique marocaine de fait accompli (9). »

Rabat continue de violer en toute impunité l'esprit et la lettre de la résolution 690. Ni M. Perez de Cuellar ni son successeur, M. Boutros-Ghali, ne dénoncent la « seconde marche verte » marocaine ni le lancement par le ministre de l'intérieur marocain, M. Driss Basri, à partir d'El Ayoun, de la campagne du référendum sur la réforme constitutionnelle marocaine. Le droit international, tant invoqué lors de la guerre contre l'Irak, est une fois encore oublié.

En dépit des violations répétées du plan de paix, le Polisario a fait preuve de souplesse, acceptant une révision des listes électorales selon laquelle le nombre des électeurs ne dépasserait pas 10 % du recensement de 1974 (10). De son côté, le roi Hassan II mise sans doute sur la crise algérienne et les difficultés qu'aurait Alger à continuer d'apporter son aide militaire au Polisario. M. Lakhdar Brahimi, ministre des affaires étrangères, a cependant rappelé à la télévision algérienne, le

23 août dernier : « La position de l'Algérie est ferme, claire et constante. Nous voulons une paix sur les bases acceptées par les frères marocains et sahraouis », déclarait-il avant d'exprimer le souhait que « les deux parties reviennent à l'accord qu'elles avaient avalisé et que l'Algérie soutient totalement ».

Dans ce contexte incertain, et alors que les guerres locales se multiplient en Europe, en Asie, en Afrique, l'ONU imposera-t-elle le plan de paix qu'elle a elle-même voté ou laissera-t-elle la guerre se rallumer dans cette région si fragile du Maghreb ?

(1) Lire *Objectif justice*, publication des Nations unies, vol. 7, n° 4, octobre-décembre 1975. Voir aussi Tony Hodges, *Sahara occidental - origines et enjeux d'une guerre du désert*, L'Harmattan, Paris, 1987.

(2) Cf. Jean Ziegler, « Les inquiétudes du Front Polisario », *Le Monde diplomatique*, décembre 1986 et « Et pourquoi pas un Maghreb à six ? », *Le Monde diplomatique*, mars 1989.

(3) Cf. Agnès Bensimon, *Hassan II et les juifs*, Le Seuil, Paris, 1991, pp. 202-208.

(4) Lire, notamment, Renaud Girard, « Realpolitik ou droit des peuples », in *Revue des deux mondes*, février 1992 ; ainsi que *Los Angeles Times*, 7 mars 1992, et *Liberation*, 18 septembre 1992.

(5) Rapports du secrétaire général de l'ONU des 28 février, 29 mai et 21 août 1992.

(6) *The Western Sahara - the Referendum Process in Danger*, janvier 1992, Sénat américain, Washington.

(7) Lire *The Washington Post*, 3 mars 1992, *Los Angeles Times*, 7 mars 1992, et *Cambio*, 10 mars 1992.

(8) *Objectif justice*, op. cit.

(9) Cité par Stephen Smith, « Les rêves brisés d'indépendance sahraouie », *Liberation*, 18 septembre 1992.

(10) Voir les déclarations de M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario au *Monde*, 20 mai 1992.

## APS - RASD - EUROPE - SOLIDARITE - VIENNE 16.11.92

LA FRANCE ENCOURAGE LE BLOCAGE DU PLAN DE PAIX POUR DES INTERETS POLITIQUES, SELON M. BACHIR MUSTAPHA SAYED.

VIENNE, 16/11/92 (APS) - LE BLOCAGE DU PLAN DE PAIX SUR LE SAHARA OCCIDENTAL PAR LE MAROC S'INSCRIT DANS LA "LOGIQUE DE LA GUERRE FROIDE" QUI SOUS-TEND LA POLITIQUE MAGHREBINE DE LA FRANCE, AFFIRME M. BACHIR MUSTAPHA SAYED, MEMBRE DE LA DIRECTION DU FRONT POLISARIO.

DANS UNE DECLARATION A L'APS, EN MARGE DES TRAVAUX DE LA 18-EME CONFERENCE EUROPEENNE DE LA COORDINATION DU SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI, M. SAYED A ESTIME QUE LA FRANCE EST, PARMIS LES CINQ MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE, "LE PILIER LE PLUS ATTACHE" A LA MODIFICATION APPOURTEE AU PLAN DE PAIX SUR LA BASE DES CRITERES D'IDENTIFICATION SUPPLEMENTAIRES INTRODUITS PAR L'EX-SECRETARE GENERAL DE L'ONU M. PEREZ DE CUELLAR. CETTE DEMARCHE DE LA FRANCE CONFORTE LA POSITION DU MAROC ET L'ENCOURAGE A RENIER SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX.

LE PARTI-PRIS DE LA FRANCE ET SA DEMARCHE AU SEIN DU CONSEIL DE SECURITE, "CONFORTE LE MAROC DANS SA POSITION" ET "L'ENCOURAGE" A RENIER SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX, MAIS OBEIT EGLEMENT, SELON M. SAYED, A LA STRATEGIE DE LA FRANCE "QUI VEUT FAIRE DU MAGHREB SA CHASSE-GARDEE".

"CONSCIENTE" DU FAIT QUE LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL, ELEMENT FONDAMENTAL D'UNE CERTAINE DIPLOMATIE ALGERIENNE, A VALU A L'ALGERIE UNE CREDIBILITE ET UN POIDS "CERTAINS", EXPLIQUE-T-IL, LA FRANCE TENDE PAR TOUS LES MOYENS DE FAIRE ECHOUER LE PLAN DE PAIX POUR MAINTENIR UN "ABCES DE FIXATION" DANS LA REGION. PARALLELEMENT, ET EN AGITANT CONSTAMMENT "L'EPOUVANTAIL" DE L'EXTREMISME RELIGIEUX DANS CETTE REGION QU'ELLE CONTRIBUE A ALIMENTER, NOTE M. SAYED, LA FRANCE TENDE DE PRESENTER LE MAROC COMME UN "REMPART SOLIDE" CONTRE L'EXTREMISME RELIGIEUX POUR "CANALISER" TOUTE LA COOPERATION INTERNATIONALE VERS LE MAROC ET "AFFAIBLIR" DU COUP L'ALGERIE.

POUR M. SAYED, LE REGLEMENT DE LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL "DEPEND DANS UNE LARGE MESURE DE LA STABILITE DE L'ALGERIE". AVEC UNE ALGERIE "STABLE" PENSE-T-IL LA CAPACITE DE NEGOCIATION DES SAHRAOUI SERA "PLUS GRANDE".

M. SAYED ESTIME PAR AILLEURS, QUE LA POSITION DE L'ACTUEL SEGRETAIRE GENERAL DE L'ONU, M. BOUTROS GHALI, EST "DECISIVE" POUR LE REGLEMENT DE CETTE QUESTION QUI N'A "RIEN A VOIR AVEC LE CONFLIT D'INTERETS DES PUISSANCES".

IL RECONNAIT, CERTES, QUE C'EST L'ANALYSE ET L'EVALUATION QUE FAIT LA FRANCE SUR CETTE QUESTION QUI PREVAUT AU SEIN DU CONSEIL DE SECURITE, MAIS RESTE "CONFIAIT" ET "OPTIMISME" ET ESPERE VOIR LA NOUVELLE ADMINISTRATION AMERICAINNE ENTREPRENDRE UNE INITIATIVE DANS LE SENS DU DEBLOCAGE DU PLAN DE PAIX DE L'ONU.

Fabrication Algérienne  
d'Electroménager  
**VORTIC**  
Le sens de l'efficacité  
l'élégance d'un posséder  
Tél: (02) 54.01.52  
Fax: (02) 54.01.53  
Télex: 85.085 DJAMA

# El Watan

Le Quotidien Indépendant

**LOUONS ESPACES PUBLICITAIRES**  
Aéroport Mohammed El-Bachat  
10, rue Constantine  
Medo-Plus / Algérie  
Maison de la presse - Casablanca  
Tél: (04) 93.35.91  
Fax: (04) 93.39.40 Téléc: 92 719

29.10.92

## Un colonel français livre des Sahraouis

Assa, dans le Sud marocain, El-Ayoum et Smara, dans les territoires occupés du Sahara Occidental, sont coupées du reste du monde depuis plusieurs jours. En effet, une véritable Intifada a lieu dans ces trois localités, et le pouvoir marocain cherche par tous les moyens de briser cette révolte.

Par TAYEB BELGHICHE

Les trois villes sont peuplées de Sahraouis. Or, ces derniers supportent de plus en plus mal, de vivre sous le joug marocain et surtout une répression permanente. Ils ont décidé de crier haut et fort leur colère ainsi que leur attachement à la liberté et au Front Polisario. De telles manifestations sont intolérables pour le régime de Rabat qui a décidé de frapper fort. La ville sainte de Smara a particulièrement souffert de la violente répression des Forces Armées Royales. La logique aurait voulu que la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation du Référendum au Sahara occidental) apporte le minimum de protection à la population. Non seulement elle ne l'a pas fait, mais elle s'est transformée en auxiliaire des FAR, du moins son commandant en chef pour cette localité, le colonel français Lerissier. En effet, 19 jeunes Sahraouis,



Yakoub Khan, la lourde responsabilité de faire éclater la vérité

luyant la torture et la prison avec au bout, la mort, ont cherché à se réfugier au siège de la MINURSO. Le colonel Lerissier n'a pas trouvé mieux que de les remettre à leurs geôliers alors que rien ne l'obligeait à cette extrémité, surtout que le siège bénéficie de l'immunité diplomatique. Sept parmi ces Sahraouis ont pris la fuite. Les autres malheureusement, ont été arrêtés et seraient actuellement dans l'un

des bagnes du royaume.

Le colonel français ne s'est pas arrêté à ce forfait. En effet, après son geste, il traverse la ligne de cessez-le-feu qui sépare les forces marocaines et sahraouies. Trouvant le commandant de celles-ci, il l'accuse... de pousser les populations des territoires occupés à se soulever et à s'attaquer à la MINURSO. On savait les Français hostiles au peuple sahraoui mais pas jusqu'à

piétiner le droit humanitaire si cher à Bernard Kouchner. Interrogé sur cette grave affaire qui porte atteinte à l'image de marque de l'ONU, M. Ayoub Khan, représentant spécial du secrétaire général pour le Sahara Occidental, a affirmé qu'une enquête sera ouverte. Il faut donc espérer que des mesures soient prises pour que l'impartialité des Nations Unies ne soit pas mise en doute.

PH. MOUJIBAN

REUTER 19.10.92

## Le Polisario en appelle à Mme Mitterrand

mt: mp: ni: t: 00:48

k: MAROC-SAHARA-FRANCE-POLISARIO s: PAR  
h: Le Polisario en appelle à Mme Mitterrand  
PARIS, 19 octobre, Reuter - Le Front Polisario a demandé dimanche au Parlement européen et à Danielle Mitterrand, épouse du chef d'Etat français, d'enquêter sur la répression exercée, affirme-t-il, au Sahara occidental par le Maroc.

Dans un communiqué, le représentant à Paris du Polisario, qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, déclare que les villes d'El Ayoum, Smara et Assa vivent "sous un régime d'exception". Il fait état de dizaines d'arrestations.

"Depuis deux semaines, une répression cruelle s'abat sur le sud du Maroc et sur les zones occupées du Sahara occidental", lit-on dans le communiqué. "Elle s'est traduite sur le terrain par l'arrestation et la disparition de dizaines de Marocains et de Sahraouis - 300 pour El Ayoum seulement".

Le Polisario lance un "appel pressant au collectif de vigilance sur le référendum au Sahara occidental, présidé par Madame Danielle Mitterrand, au Parlement européen et aux autres organisations des droits de l'homme (...)" afin qu'ils constituent d'urgence des commissions d'enquête qui pourront se rendre sur les lieux.

Il s'agit pour ces commissions, ajoute le Polisario, d'éclairer l'opinion internationale sur la réalité de la situation qui prévaut dans la région et d'obtenir du roi du Maroc que la presse internationale ait librement accès au Sahara occidental.

L'envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental, Sahabzada Yakoub Khan, a déclaré la semaine passée qu'il avait demandé un rapport à la suite de précédentes accusations du Front Polisario sur des violences marocaines dans cette région.

Le Maroc a admis qu'il y avait eu des heurts à Assa et à Smara. Certains de ces incidents étaient des manifestations de jeunes qui demandaient du travail, et d'autres ont opposé des partisans de partis rivaux avant les élections locales de vendredi dernier, a déclaré Rabat.

Selon un plan de paix de l'ONU, un référendum sur l'avenir du Sahara occidental -- indépendance ou intégration au Maroc -- doit être organisé dans ce territoire. Mais la consultation a été ajournée à cause d'un différend sur les électeurs habilités à y participer.

"Le peuple sahraoui, qui a placé toute sa confiance dans les Nations unies présentes dans la région, ressent aujourd'hui avec beaucoup d'amertume leur incapacité à organiser le référendum tant attendu et leur manque de volonté de le défendre devant ses agresseurs", affirme le Polisario dans son communiqué. /EJ REUTER

## HAVRE LIBRE

Rédaction: 25, rue Jean-Sébastien - Administration: 37, rue Fontaine - B.P. 1384 - 76056 Le Havre Cedex - Tél. 35.21.37.74 Signes graphiques

JEUDI 29 OCTOBRE 1992

La plus forte tirage des quotidiens départementaux normands  
Commission paritaire 68.789 - N° 14.790 - 4,20 F + 0,10 F pour portage à domicile

### Le sort des Sahraouis

Une question écrite de M. André Duroméa au ministre des Affaires étrangères

Le 10 octobre dernier se sont réunies, à Paris, place des Droits-de-l'Homme, environ deux cents personnes, protestant contre la répression brutale, qui touche depuis une quinzaine de jours, Marocains du Sud et Sahraouis des zones occupées. Ces faits ne peuvent que nous alarmer et nous révolter et ce d'autant plus que la municipalité du Havre a établi, depuis quelques années, des liens très étroits avec les réfugiés sahraouis de la Daira de Laguerne. En effet, ces Sahraouis ne sont pourtant coupables que de demander pacifiquement l'application du plan de paix au Sahara Occidental. Ainsi, le 24 septembre 1992, à Assa, petite ville du sud-marocain, les habitants manifestaient devant les locaux de l'administration, lorsque la police a chargé les manifestants avant de tirer sur eux. Par ailleurs, au cours de cette répression, de nombreuses personnes se sont réfugiées dans le siège régional de la MINURSO, en demandant la protection des Nations Unies. Or, selon des informations concordantes, ces personnes ont été poursuivies, jusque dans les locaux frappés et emmenées sans que les forces de la MINURSO n'interviennent.

Assa est désormais coupée de tout contact avec l'extérieur. Le bilan est sans doute de dizaines de morts et de plus de deux cents blessés. Et ce n'est malheureusement qu'un exemple parmi d'autres, je pourrais également citer, El Ayoum (300 disparus), Smara, etc. Les images de démocratie que le régime d'Hassan II tente de faire passer, ne se voient donc bien, à la lumière des faits, qu'une véritable tromperie, un voile cachant la répression, la torture et la mort.

M. A. Duroméa demande donc, au ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères, ce qu'il compte faire pour qu'une commission d'enquête soit menée en ces lieux, afin d'éclairer l'opinion publique, pour qu'enfin le référendum et l'application du plan de paix au Sahara Occidental deviennent réalité (...)

A l'appel de l'Association des Amis de la RASD, un rassemblement a réuni deux cents personnes le Samedi 10 Octobre 1992 Place des Droits de l'Homme au Trocadéro.

En présence de Sayed Baba, représentant du Front Polisario pour la France et du Président de l'Association des Amis de la RASD, Francis Jacob, de plusieurs élus et nombreux militants des droits de l'homme ainsi que de la communauté sahraouie en France, les hommes et les femmes présents ont souhaité solennellement s'élever contre la répression brutale qui touche depuis une quinzaine de jours, marocains du sud et sahraouis des zones occupées, seulement coupables de demander pacifiquement l'application du droit, c'est-à-dire la stricte application du Plan de Paix au Sahara Occidental.

La présence des quatre frères BOUREQUAT, venus apporter leur entière solidarité et soutien aux nouvelles victimes d'un régime despotique, leur prise de parole, ont donné encore plus de prix à ce rassemblement.

L'Association des Amis de la RASD se félicite du succès de ce rassemblement et appelle toutes les organisations des droits de l'homme et humanitaires à l'aider à amplifier la protestation contre la répression au Maroc et au Sahara Occidental.

### ouest.france

### Sarthe

## Abraham Serfaty hôte des travailleurs marocains La démocratie contre l'intégrisme

Abraham Serfaty poursuit sa croisade pour le triomphe des libertés démocratiques sur deux fronts: le Maroc et la Palestine. Le prisonnier de Tazmamart atteint parcourt la France pour témoigner. Pour affirmer sa conviction en la démocratie, seule barrière à l'intégrisme.

Abraham Serfaty n'est pas un prisonnier comme les autres. Juif marocain, décrié de nationalité israélienne par Hassan II, l'embarassant détenu pour délit d'opinion a le courage tranquille de ceux qui savent que l'homme ne vaut que lorsqu'il est debout.

Hôte des travailleurs marocains du Mans, Abraham Serfaty a été accueilli avant sa conférence à la salle de la médiathèque par la municipalité du Mans. L'occasion de rencontrer une petite délégation de la RASD (République arabe sahraouie démocratique) qui lutte pour la liberté et l'auto-détermination contre le Maroc.

Pourquoi ce combat ?

Parce que l'injustice continue toujours au Maroc et parce que je me dois de rendre hommage à tous ceux qui poursuivent la lutte dans ce pays.

Y a-t-il un espoir de voir la démocratie triompher au Maroc ?

Oui, parce qu'il existe une communauté qui souffre et des forces démocratiques organisées. Même



Abraham Serfaty reçoit l'hommage d'une délégation de Sahraouis à la mairie du Mans.

si elles ont parfois tendance à succomber au chant des sirènes comme ce fut le cas lors des élections communales. Hassan ne pourra pas, comme disait Abraham Lincoln, "tromper tout le monde tout le temps". Même si cela n'apparaît pas, ces forces s'accroissent régulièrement.

Le chaos algérien peut être aussi un mauvais exemple... Sûrement. C'est la raison pour laquelle il faut faire vite et aider

les démocrates si l'on ne veut pas que le désespoir pousse le peuple vers cette issue. Le seul véritable barrage contre l'intégrisme au Maroc, c'est le triomphe des forces démocratiques. Tout un peuple espère secrètement.

Etre juif et pro-palestinien ?...

Parce que là aussi je crois que les Israéliens n'ont qu'une issue: celle qui consiste à offrir un état aux Palestiniens.

M. G.

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Association des Amis de la RASD 10.10.1992

WATAN Mardi 29 septembre 1992

29/9/92

### el watan

INT

## SUD MAROCAIN / La répression aveugle

La répression marocaine contre les Sahraouis s'intensifie. Elle vient de sévir encore contre une manifestation survenue à Assa, au Sud du Maroc. Bilan: 10 morts, 200 blessés.

Par AMEL BOUMEDIENE

Des centaines d'habitants de cette ville située au Sud-Est de Goulime, se sont rassemblés devant les locaux administratifs de la province pour manifester leur mécontentement, revendiquer une amélioration de leurs conditions de vie, gravement détériorées, et demander le déblocage du processus de paix.

Pour disperser la foule, l'armée marocaine a fait une intervention "musclée", qui s'est soldée par une dizaine de morts et plus de 200 blessés, dont 14 seraient dans un état grave. Des arrestations massives ont ensuite été opérées. Depuis ce jour, la ville d'Assa et ses environs sont coupés de toute relation avec l'extérieur, les liaisons téléphoniques étant interrompues.

Le gouverneur du ministère marocain de l'intérieur a démenti qu'il y avait eu des morts au cours de la manifestation, ajoutant, par ailleurs, qu'il ne s'agissait que de jeunes qui réclamaient du travail.

Dans un communiqué émanant du ministère de l'information de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), "un véritable cri d'alarme a été lancé pour sauver les populations en détresse de la vindicte makhazienne marocaine (forces auxiliaires)". D'autre part, un appel pressant a été adressé aux médias et organisations humanitaires internationales sur la situation plus que tragique, des habitants de la ville d'Assa, que le régime marocain s'emploie à réduire au silence.

Le communiqué ajoute, par ailleurs, que "des commissions d'enquête doivent être constituées pour que toute la lumière soit faite sur ce crime commis par les autorités marocaines". Signalons que la ville d'Assa constitue en quelque sorte le noyau de résistance des villes du Sud à propos de laquelle le roi Hassan II avait déclaré dans un discours, tenu en 1980, "qu'historiquement tous les ennemis et les dangers étaient toujours parvenus de là".

Les premiers mouvements de protestation sahraouis ont commencé dans les années soixante-dix lorsqu'un chef de tribu de la région a été arrêté à l'âge de 65 ans, puis conduit au bague de Galaat M'Gouna, où il est décédé suite à des tortures subies. L'an dernier encore, le roi Hassan II, après une visite effectuée à Smara, s'est rendu à Assa, où il a tenté de calmer les esprits en faisant de cette petite ville une wila.

Rappelons également qu'Assa, Tan-Tan ainsi que d'autres villes des alentours ne sont que des prolongements du Sahara Occidental que le colon espagnol a légué au Maroc. C'est pourquoi, les habitants de la région sont, essentiellement, des Sahraouis qui sont parmi les premiers à avoir réifié le Front Polisario dès sa création.

### La situation dans les territoires occupés

Deux jeunes Sahraouis ayant fui les territoires occupés pour rejoindre le Front Polisario ont été présentés dimanche à la presse. Lemen Ahmed 22 ans et Takouti Abielaali 25 ans ont fait partie des fameux 18 000 Sahraouis déportés au Nord du Maroc puis rapatriés. Ainsi, ils ont fait état de la situation qui prévaut actuellement dans les territoires occupés. "On pensait qu'après l'instauration du cessez-le-feu, la situation allait s'améliorer pour nous, mais rien n'a changé, au contraire elle a empiré en certains points. Il nous est impossible d'approcher les membres de la MINURSO. Ces derniers sont d'ailleurs tout le temps accompagnés par la police marocaine".

A ce propos, il faudrait signaler que de nombreux prisonniers politiques sahraouis se trouvent toujours dans les geôles marocaines, et que les rares personnes qui en sortent, souffrent souvent de séquelles physiques et psychiques.

Les deux jeunes Sahraouis ont aussi parlé de la présence massive de la population marocaine que "les autorités marocaines veulent faire passer pour des Sahraouis aux yeux de la commission d'identification de l'ONU et des éléments de la MINURSO".

A.B